

LE PRESIDENT.

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Sciences Humaines et Sociales** mention **Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED)** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Paul MINVIELLE <u>Suppléant(e)</u> : Antoine GRANDLCEMENT <u>Liste des membres :</u> <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Sébastien GADAL / Sébastien BRIDIER - Alexandre GRONDEAU - François SABATIER / Florent LOMBARD
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u>
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Président(e)</u> : Paul MINVIELLE <u>Suppléant(e)</u> : Antoine GRANDLCEMENT <u>Liste des membres :</u> <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Sébastien GADAL / Sébastien BRIDIER - Alexandre GRONDEAU - François SABATIER / Florent LOMBARD

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type COAST

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : François SABATIER

Suppléant(e) : Edward ANTHONY

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Anne CADORET

- Florent LOMBARD

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type GMS

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sébastien GADAL

Suppléant(e) : Sébastien BRIDIER

Liste des membres : Vincent LAPERRIERE

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Carine FOURNIER

- Florent LOMBARD

Parcours-type TSA

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Paul MINVIELLE

Suppléant(e) : Alexandre GRONDEAU

Liste des membres : Antoine GRANDCLEMENT

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Jacques DALIGAUX

- Anne CADORET

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 24 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen l'UFR ALLSH

